

## DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois

n° 01\_696/19.02.2024

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 48
Pouvoirs	= 10
Nombre de voix	= 58
Excusés	= 08
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Ineuil, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 09 février 2024

<u>Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s</u>: Patrick MAGUET (Alnay-le-Vieil), Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Marilène MARTIN (Bouzais), Roger PORTMANN (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé),

Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Claude DESABRES (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Hervé MONJOIN (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Lucien CABANNE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

<u>Délégué(e)s excusé(e)s</u>: Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Didier ACCOLAS (Saulzais-Le-Potier), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir: Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Florence HAUTEFEUILLE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Monique AUBAILLY (Serruelles) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Franck DAUMIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s: Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Yves DODEMENT (Colombiers), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouls), Nicole WUTHRICH (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorlen), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

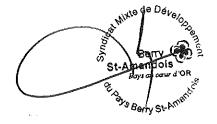
## Objet: Validation du projet de Contrat Local de Santé 3 et autorisation au Président à signer

Après présentation en séance du projet du nouveau Contrat Local de Santé, le comité syndical décide à l'unanimité de valider le contenu du CLS 3 et autorise le président à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré, mois et an que dessus. Pour copie conforme. Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 février 2024 Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours :

https://citoyens.telerecours.fr



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240219-01\_696-CS190224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2024